

REMODELER
S A SALLE
DE CLASSE
ET SA PÉDAGOGIE

ACCOMPAGNER
L'INNOVATION

COLLÈGE
LYCÉE

Des idées pour faire évoluer la forme scolaire

Vincent Faillet

Professeur agrégé, lycée Dorian, Paris

Sommaire

- 5 Préface
- 7 Préambule

1. PANORAMA DE LA FORME SCOLAIRE

- 10 Introduction | L'école au fil du temps
- 11 Chapitre 1 | Les origines de la forme scolaire
 - 11 La méthode individuelle
 - 12 La méthode simultanée
 - 12 La méthode mutuelle
- 14 Chapitre 2 | Le curriculum et la forme
- 16 Chapitre 3 | La question architecturale

2. REMODELER LA FORME SCOLAIRE

- 22 Chapitre 1 | Remodeler sa pédagogie
 - 22 Pourquoi faut-il repenser la pédagogie ?
 - 23 Démystifions la recherche
 - 25 L'activité groupale au cœur de la coopération et de la collaboration
 - 28 Le groupe, un outil pour remodeler sa pédagogie
 - 29 La constitution des groupes
 - 31 Des jeux pour préparer le travail de groupe en classe
 - 34 Activité | Le nœud humain
 - 35 Activité | Le chiffre secret
 - 36 Activité | Le bâton d'hélium
 - 38 Activité | Les chaises musicales
 - 40 Activité | La rivière de lave
 - 41 Activité | Le défi du Chamallow
 - 43 Des activités pour introduire la collaboration et la coopération en classe
 - 44 Activité | 7 x 5
 - 46 Activité | Brainstorming introductif
 - 48 Activité | Point de cours
 - 49 Activité | Voici mon problème !
 - 50 Activité | Enseignement par les pairs
 - 52 Activité | « World Café » pédagogique

	54	Activité Exercice tournant
	55	Activité Foire aux questions
	56	Activité À chacun son tour
	57	Activité Bilan négocié
	58	Activité Réfléchir – Comparer – Discuter
	60	Activité Dialogue en trois temps
	62	Activité Jigsaw ou méthode des puzzles
	64	Activité Système des points de bonus
66		Chapitre 2 Remodeler sa salle de classe
	66	La salle de classe et son aménagement
	69	Casser les codes de l'espace scolaire : la salle de classe disruptive
	71	La conception d'un projet de salle de classe disruptive et flexible
	86	Le financement d'un projet de salle de classe disruptive et flexible
111		Chapitre 3 Enseigner avec la classe mutuelle
	111	Une définition de la classe mutuelle
	114	Des activités pour la classe mutuelle
	115	Activité Un exemple de démarche pédagogique en classe mutuelle
	118	Activité Construction du cours
	119	Activité Séance de clôture de séquence
	121	Activité Savoir-faire – Apprendre à mettre en œuvre une compétence
	122	Activité Interrogation
	123	Activité Évaluer
	125	La gestion de la trace écrite
	127	L'évaluation en classe mutuelle
	130	La gestion du bruit
	135	Au-delà de la classe mutuelle
	138	Activité Le défi de classe
145		Conclusion
146		Annuaire Twitter

Préface

Autrice

Catherine
Becchetti-Bizot
Inspectrice
générale de
l'Éducation,
du Sport et
de la Recherche

« Repenser la pédagogie en repensant l'espace. » C'est l'objectif principal que se fixe cet ouvrage qui ajoute une visée pratique et pédagogique à celle qui a guidé le premier opus publié par Vincent Faillet en 2017¹. Je me réjouis que ces travaux sur les espaces d'apprentissage, et notamment l'organisation de la salle de classe, puissent connaître aujourd'hui une réelle notoriété, et que le ministère de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales y trouvent une source utile de réflexion pour aider la forme scolaire à se réinventer, et les enseignants à explorer le concept de classe mutuelle.

Ce premier ouvrage avait contribué à la prise de conscience que le modèle de notre école actuelle, qui s'est perpétué depuis la fin du XIX^e siècle, est hérité de Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes au XVII^e siècle. C'est à lui que l'on doit l'invention de l'enseignement simultané, qui a supplanté en trois siècles d'autres modalités d'enseignement – le modèle du préceptorat ou l'école mutuelle – pour exercer aujourd'hui une véritable hégémonie sur notre forme scolaire. Jean-Baptiste de La Salle avait organisé dans les moindres détails la façon de faire la classe, depuis la manière d'enseigner jusqu'au mobilier scolaire, préparant l'unification du matériel pédagogique et imposant aux élèves de travailler et d'apprendre au même rythme, en les contraignant à l'immobilité et au silence.

On le voit, derrière cette réflexion sur l'organisation de la salle de classe affleure une réflexion beaucoup plus profonde sur nos modèles d'enseignement, sur leur pertinence par rapport aux transformations de la société, et une remise en question d'une forme figée que les différents courants pédagogiques n'ont pas réussi à transformer depuis des décennies. Il existe pourtant aujourd'hui un consensus sur le fait que nous sommes en train de vivre une période charnière avec l'apparition d'enjeux sociétaux, comme celui du numérique ou de l'écologie, qui auront un impact durable sur nos pratiques et nos comportements. De faux débats ou de mauvaises querelles nous ont maintenus longtemps dans l'inertie, mais il ne fait guère de doute aujourd'hui, pour une très large partie des citoyens, qu'il faut inventer de nouvelles solutions pour permettre aux élèves de bien apprendre et aux professeurs de bien enseigner.

C'est dans cet esprit que Vincent Faillet développe ici une série d'exemples puisés dans l'histoire de l'école, susceptibles d'aider les professeurs dans leur exploration de façons de faire plus adaptées aux besoins de la société qui vient.

Au-delà d'une histoire et d'une définition de la classe mutuelle, il propose des fiches de mise en œuvre, fruit de son expérience de terrain, dont la démarche est à l'opposé de tout dogme ou recette, et s'appuie sur une confiance a priori en la capacité des enseignants à réfléchir et à inventer leur propre mouvement, dès lors qu'on leur en laisse la possibilité, au bénéfice de leur classe.

On retrouve, parmi les caractères fondateurs de sa démarche : la flexibilité et la modularité des espaces qui permettent la liberté du corps et des gestes, la collaboration entre pairs, l'adaptation de la forme au projet pédagogique, le changement de posture du maître, descendant de son estrade pour mieux accompagner ses élèves et répondre à la diversité des profils et des façons d'apprendre de chacun. C'est aussi une conception dynamique de l'homme – l'élève en

1. Faillet Vincent, *La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe*, 1^{re} éd., Paris, Descartes & Cie, 2017.

l'occurrence – qui se révèle dans ces propos, comme un être en perpétuelle évolution, avec ses rythmes propres et son imprévisibilité, et qui s'oppose ainsi à l'image d'un modèle standard d'élève. Une conception où l'esprit de collaboration prime sur celui de compétition et l'intelligence collective sur les intérêts particuliers. Rien de bien nouveau en somme, si ce n'est que, comme l'écrit Vincent Faillet, nous assistons peut-être aujourd'hui à un alignement des planètes qui fait passer au premier plan un sujet trop longtemps délaissé, et permet à de nombreux projets innovants de voir le jour.

PANORAMA
DE LA FORME
SCOLAIRE

CHAPITRE 1

Les origines de la forme scolaire

La notion de « forme scolaire¹ » a été proposée dans les années 1980 par le sociologue et philosophe Guy Vincent. La « forme scolaire » est alors définie comme une relation pédagogique instaurant un temps dédié (par exemple les heures de classe, la récréation ou l'étude), un espace spécifique (par exemple l'école, la salle de classe et son organisation : des rangées de tables, une estrade, un tableau) et des règles (par exemple l'immobilité, le silence, l'écoute et le travail). Une relation sociale qui trouve ses fondations au XVII^e siècle dans les principes édictés par Jean-Baptiste de La Salle dans son ouvrage *Conduite des écoles chrétiennes*. Ces principes font aujourd'hui encore la réalité et le quotidien de notre école : manuels d'instruction, cours simultanés, « bancs » alignés, ordre et discipline avec des élèves assis, immobiles et silencieux. Le tout formant un paradigme scolaire coercitif peu amène en regard de l'étymologie du mot « école » dérivant du grec *skholé* qui exprime, à l'origine, l'idée de loisir !

Mais l'école est multiforme, et au XIX^e siècle, trois méthodes d'enseignement cohabitent avec plus ou moins de réussite dans le paysage éducatif français des petites

écoles ou écoles primaires, et ce, avant qu'une pédagogie « officielle » n'émerge. Trois formes scolaires structurées par trois méthodes pédagogiques bien distinctes : la méthode individuelle, la méthode simultanée et la méthode mutuelle.

La méthode individuelle

La méthode individuelle est une méthode d'enseignement très répandue dans la France rurale du début du XIX^e siècle. Les communes, qui ont la charge de l'enseignement primaire depuis la loi du 11 floréal an X², recrutent tant bien que mal, faute de moyens et faute de mieux, des maîtres qualifiés par l'historien Maurice Gontard de « besogneux et sans compétence » – des maîtres sans formation préalable, des maîtres aux multiples métiers. Dans des conditions matérielles fort précaires, souvent dans le modeste logement qui est mis à leur disposition par les communes, voire même dans des étables à défaut de « maison d'école », ces maîtres



Scène de classe au XIX^e siècle dans une école primaire, huile sur toile de Chibourg, 1842.

© Réseau Canopé – Le Musée national de l'Éducation



1 Vincent Guy, *L'École primaire française. Étude sociologique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon/Maison des sciences de l'Homme, 1980.

2 1^{er} mai 1802 du calendrier grégorien.

REMODELER
LA FORME
SCOLAIRE

CHAPITRE 1

Remodeler sa pédagogie

Tromperie! Tromperie que ce livre qui invite dans son titre à « remodeler sa salle de classe » et qui donne la primeur à la pédagogie! Certes, je confesse la malice! Mais croyez-en mon expérience, remodeler l'espace n'a d'intérêt que si c'est au service d'une pédagogie repensée. Je ne compte plus mes conférences et ateliers dans des établissements scolaires portés par une direction visionnaire et facilitatrice mettant à la disposition des enseignants des salles de classe pensées et équipées pour servir des méthodes pédagogiques « innovantes », et qui se retrouvent être le théâtre de cours magistraux les plus classiques qui soient! Les salles de classe innovantes et disruptives sont à la mode, c'est indéniable, mais c'est un piège! Ne commettons pas les erreurs du passé et gardons-nous de croire, une fois encore, que la technique – fût-ce l'architecture ou le design – puisse transformer l'école. Rappelons-nous des avatars techniques qui ont émaillé notre histoire et qui devaient métamorphoser l'école : la radio, la télévision, l'informatique, l'internet... Et maintenant les « chaises avec tablette écritoire pour des cours modulables »? Laissons choir un instant les « saints sauveurs » techniques et les roulettes pour nous concentrer sur le principal : la pédagogie. De la pédagogie avant toute chose!

La liberté pédagogique est inscrite dans la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école de 2005 : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection. Le conseil pédagogique [...] ne peut porter atteinte à cette liberté¹. » Une liberté encadrée qui est celle du choix des méthodes pédagogiques et des démarches didactiques.

Pourquoi faut-il repenser la pédagogie ?

Le monde change et les compétences du ^{xxi}e siècle ne sont pas celles du ^{xix}e siècle. Dans un article publié en 2012, les chercheurs Joke Voogt et Natalie Pareja Roblin² ont analysé huit référentiels internationaux (dont ceux de l'Unesco, de l'OCDE et de l'Union européenne) ayant l'objectif de déterminer les compétences qui doivent être enseignées dans les écoles du ^{xxi}e siècle. Il s'avère que cinq compétences font consensus dans les huit référentiels. Et voici lesquelles : 1. La collaboration. 2. La communication. 3. Les compétences liées aux technologies de l'information et des communications (TIC). 4. Les habiletés sociales et culturelles. 5. La citoyenneté. Des compétences qui, me semble-t-il, ont déjà été explorées, notamment par le mouvement de l'Éducation nouvelle – Célestin Freinet en tête – dès le début du ^{xx}e siècle, sans pour autant jamais réussir à s'imposer dans le paysage éducatif français. Comme quoi il n'est jamais bon d'être trop en avance sur son temps...

La question de la refondation de la pédagogie a été très clairement soulevée dans le rapport de la concertation « Refondons l'École de la République », remis en 2012 au président de la République, François Hollande. Ce rapport précise que « la refondation [de l'École] sera pédagogique ou ne sera pas » et que « malgré de nombreuses expériences pionnières, malgré l'investissement et l'imagination de très nombreux personnels de direction et d'ensei-

1 Loi du 23 avril 2005, article 48, parue au *JORF* n° 96 du 24 avril 2005.

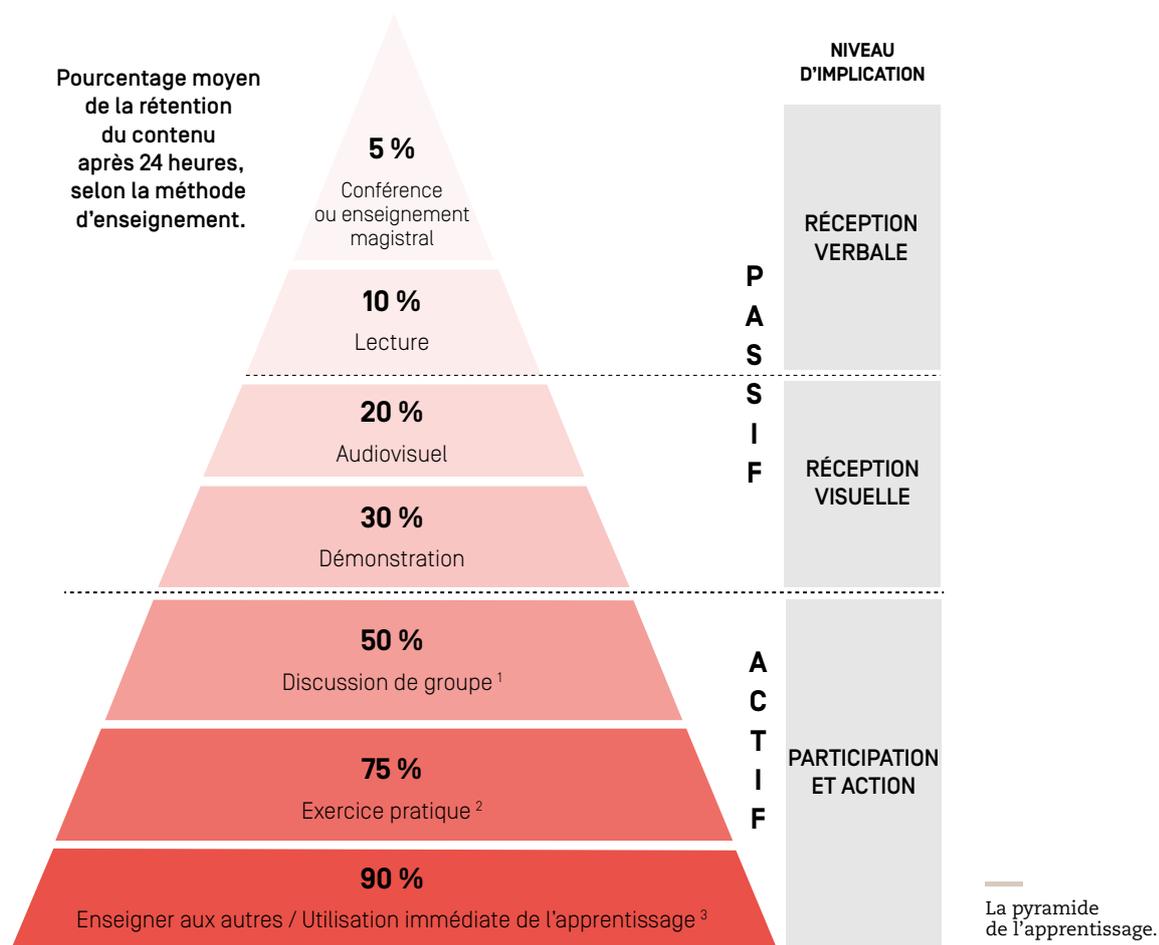
2 Voogt Joke, Pareja Roblin Natalie, « A comparative analysis of international frameworks for 21st century competences: Implications for national curriculum policies. », *Journal of Curriculum Studies*, n° 44, Issue 3, 2012, p. 299-321.

gnants, l'École est restée dans l'ensemble fidèle à une pédagogie frontale traditionnelle : un maître face à un groupe d'élèves suivant le programme au même rythme. Pourtant, les résultats de ces expériences, les exemples étrangers comme les enseignements de la recherche nous montrent que d'autres pédagogies – les petits groupes, le tutorat, les projets – sont plus efficaces, en particulier, face à la difficulté scolaire³».

L'activité groupale au travers de la collaboration ou de la coopération est une voie à explorer pour qui veut repenser sa pédagogie. Et comme le souligne le rapport précédemment évoqué, la recherche en éducation fait état de potentiels bénéfiques éducatifs. Mais il faut quand même savoir rester vigilant...

Démystifions la recherche

Si la pyramide de Khéops est sans doute la plus connue de toutes, il en est une autre qui circule régulièrement sur internet : la pyramide de l'apprentissage. Un schéma simple, clair et sourcé du « National Training Laboratories of Bethel (Maine, USA) », et réalisé « à partir de résultats de recherches sur la mémorisation menées dans les années 1960 ».



Source : National Training Laboratories of Bethel (Maine, USA), à partir de résultats de recherches sur la mémorisation menées dans les années 1960.

¹ Entre autres, travail de groupe et apprentissage coopératif.

² « Exercice pratique » est entendu ici au sens de « ce que nous expérimentons personnellement ». Il peut faire référence, entre autres, à des contextes de projets, de situations-problèmes, d'expériences multisensorielles, permettant un encodage plus profond ou une intégration plus signifiante des nouveaux apprentissages.

³ Entre autres, coenseignement au sein d'équipes coopératives ou réinvestissement direct des apprentissages dans de nouveaux contextes.

³ Dulot Alain (dir.), « Refondons l'École de la République », rapport de la concertation, ministère de l'Éducation nationale, 2012, p. 31. En ligne : www.ladocumentationfrancaise.fr, entrer le titre du rapport dans le moteur de recherche.

Des activités pour introduire la collaboration et la coopération en classe

La collaboration et la coopération en classe s'inscrivent pleinement dans le domaine 2 « Les méthodes et outils pour apprendre » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

De nombreuses études ont validé l'intérêt des pratiques collaboratives et coopératives en classe. Il est ainsi référencé que lors d'une recherche collaborative d'information, les élèves qui travaillent en binômes trouvent plus d'informations pertinentes et sont plus efficaces que lorsqu'ils travaillent seuls⁴⁴. Plus généralement, il est démontré par la recherche que les interactions sociales symétriques (entre pairs de même niveau) ou asymétriques (entre experts et novices) dans le cadre d'un travail en groupe génère des progrès individuels.

Du point de vue des mécanismes psychosociaux du développement cognitif, le courant pédagogique du socio-constructivisme considère que la collaboration/coopération entre pairs peut provoquer un conflit entre partenaires – le « conflit sociocognitif » –, par exemple une divergence de réponses sur un même exercice⁴⁵. C'est la confrontation entre ces avis contradictoires qui est constructive dans l'interaction sociale. Un premier déséquilibre – externe – apparaît au sein du groupe lorsque chaque élève expose sa démarche et sa réponse à un exercice. Le débat qui peut suivre va provoquer un second déséquilibre – interne – propre à chaque élève, qui reconsidère alors sa position, générant ainsi un « savoir vécu », sa connaissance socio-construite.

Les travaux de Michel Gilly complètent cette notion de conflit sociocognitif en décrivant trois types d'interactions non conflictuelles susceptibles de générer également des progrès cognitifs. 1. **La collaboration acquiesçante** : l'intervention d'un seul sujet actif contrôle et renforce l'activité de l'autre ; ce sujet « élabore une solution ou amorce de solution, le second se contentant de le suivre en fournissant des feed-back d'accord (gestuels et/ou verbaux)⁴⁶ ». 2. **La coconstruction** : l'intervention des sujets est alternative, elle se réalise sans contradiction ni désaccord. 3. **La confrontation sociocognitive** : les sujets manifestent des désaccords patents, sans pour autant les argumenter.

Depuis 2015, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure la résolution collaborative de problèmes dans le cadre de son programme PISA⁴⁷. Il ressort de cette étude PISA que les élèves dont les pays appartiennent à l'OCDE semblent plébisciter la collaboration. Ainsi, 87% des élèves déclarent aimer travailler en groupe avec des camarades (85% pour la France), et ils sont 67% à préférer travailler en groupe plutôt que seuls (71% pour la France). Pourtant, cette étude PISA met en exergue que « 28% des élèves ne sont capables de résoudre que des problèmes collaboratifs simples, quand ils y parviennent⁴⁸ ». C'est le cas des élèves français, par exemple, qui réussissent très moyennement. Cela n'est pas surprenant pour Claude Springer, chercheur en didactique des langues, tant « le système éducatif français reste majoritairement imperméable à ce type de pratique pédagogique⁴⁹ ». Il est pourtant possible d'introduire de la collaboration et de la coopération, même dans un schéma pédagogique à tendance magistrale. C'est l'esprit des fiches suivantes qui proposent des activités pédagogiques collaboratives ou coopératives qu'il est possible d'intégrer dans une séance (surtout pour les activités collaboratives qui sont plus simples à mettre en œuvre). Je conseille de se lancer progressivement dans l'aventure en commençant par la fiche qui paraît la plus simple et la plus pertinente. Les fiches d'activité qui suivent sont à adapter (et à améliorer) en fonction du niveau, des besoins et des envies de chacun. Rien n'est figé. Rien n'est gravé dans le marbre.

44 Dinet Jérôme, Vivian Robin, Simonnot Brigitte, « La recherche collaborative d'information sur internet : impact de l'affinité entre les jeunes collaborateurs », in *Journal d'interaction Personne-Système* (JIPS), vol. 2, n° 1, Association francophone d'interaction Homme-Machine (AFIHM), 2011, p. 1-19.

45 Doise Willem, Mugny Gabriel, *Le Développement social de l'intelligence*, Paris, InterÉditions, 1981.

46 Gilly Michel, « Approches socio-constructivistes du développement cognitif de l'enfant d'âge scolaire », in Daniel Gaonac'h et Caroline Golder (dir.), *Manuel de psychologie pour l'enseignement*, Paris, Hachette Éducation, coll. « Profession enseignant », 1995, p. 149.

47 PISA [Programme international pour le suivi des acquis des élèves] est un ensemble d'études menées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visant à mesurer les performances des systèmes éducatifs des pays membres et affiliés.

48 OCDE, « Synthèse », in *Résultats du PISA 2015*, volume V « Résolution collaborative de problèmes », PISA, Éditions OCDE, Paris, 2018.

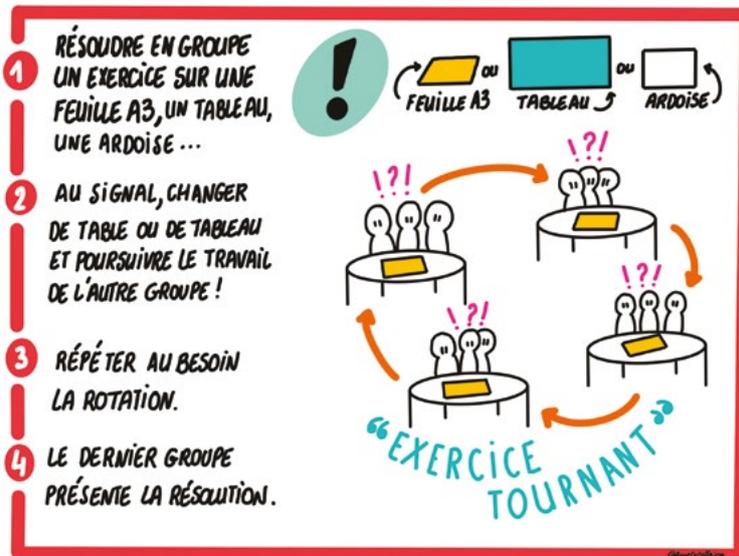
49 Springer Claude, « De la tâche simple à la tâche complexe. Quelles évolutions pédagogiques et évaluatives ? », communication présentée aux Journées d'études « Évaluation des compétences en français. Enjeux actuels en contextes plurilingues et pluriculturels », Moroni, Comores, 6-7 décembre 2017.

ACTIVITÉ

Exercice tournant

🔗 Débutant | ⌚ Variable | 👤 Toute la classe

L'ACTIVITÉ EN IMAGE



MOTS - CLÉS

collaboration entraide tutorat

PRINCIPE

Un exercice est proposé à toute la classe avec une résolution en groupe sur des tableaux ou sur des feuilles au format A3. Au bout d'un certain temps, les groupes changent de tableau et doivent poursuivre la résolution rédigée par un autre groupe.

ORGANISATION

- Soumettre un exercice à la classe et demander aux élèves de le résoudre en groupe sur des tableaux ou sur des feuilles au format A3.
- En cours de rédaction, demander aux groupes de changer de tableau et de poursuivre le travail d'un autre groupe en respectant le style et le format initial. Cette étape peut être répétée plusieurs fois selon l'exercice.
- Demander au dernier groupe de présenter la résolution de son exercice au reste de la classe.

APPORTS PÉDAGOGIQUES

Poursuivre la rédaction d'un exercice commencé par d'autres n'est pas évident, surtout s'il s'agit de conserver le style et la forme du groupe précédent. Cet exercice permet de découvrir des modes de représentation variés. Il oblige aussi à comprendre une démarche, et éventuellement à y apporter des corrections.

CHAPITRE 2

Remodeler sa salle de classe

J'en conviens volontiers, le titre de cette partie est ambitieux et l'adjectif possessif employé, pour beaucoup, illusoire. Rares sont les enseignants du secondaire qui peuvent se targuer d'œuvrer dans une salle de classe attitrée ; ils sont encore plus rares à jouir d'une salle de classe attitrée et exclusive ! L'idée sous-jacente derrière ce titre est de remodeler une salle de classe en la faisant « sienne », car il s'agit pour l'enseignant de concevoir un aménagement qui vienne en soutien de sa propre pédagogie – une pédagogie flexible.

Cette partie va notamment aborder la question architecturale des salles de classe, mais ce n'est pas la construction d'établissements scolaires innovants, aussi exceptionnels qu'utopiques pour le commun des (enseignants) mortels, qui anime mon propos. Ni même les programmes de rénovation et de réhabilitation du parc immobilier scolaire. Non, ce qui m'anime, ce sont les salles de classe ordinaires, la réalité du quotidien des enseignants qui se retrouvent ici et maintenant confrontés à une problématique d'apparence insoluble : faire évoluer leurs conditions matérielles d'enseignement pour porter d'autres pédagogies.

La salle de classe et son aménagement

Et pour commencer, comment pourrions-nous définir la salle de classe dans le secondaire ? Dans un riche et éclairant article consacré au lycée⁵⁶, l'historien Marc Le Cœur reconnaît que rares sont les travaux historiques dédiés à l'espace et au mobilier des classes avant les années 1880. Lors de la création des premiers établissements en 1802, le gouvernement ne se montre guère prolix quant aux consignes relatives à la disposition des salles de classe. Il faut préciser qu'alors les lycéens ne passaient que fort peu de temps en classe – deux heures consécutives le matin et deux heures également consécutives l'après-midi –, le reste du temps scolaire étant consacré – en salle d'étude – au travail personnel des élèves, sans la présence du professeur mais avec un maître d'étude. Les heures de classe étaient, quant à elles, organisées en courtes séquences pédagogiques pour partie dédiées à l'interrogation, à la correction des exercices et des devoirs faits en étude. L'enseignement magistral était peu usité, le système reposant sur le travail écrit dans le cadre d'une pédagogie humaniste essentiellement littéraire ; la salle de classe n'était pas encore l'unité fondamentale du lycée. Et du reste, il faudra attendre les années 1843 pour lire les premières instructions officielles en matière d'aménagement de la salle de classe : chaire, gradins et bancs périphériques. Pas vraiment de support pour prendre des notes, corriger ou composer, sinon les genoux comme écritoire, l'essentiel de l'aménagement consistant à placer le professeur en hauteur afin qu'il puisse voir, être vu et entendu. Les considérations hygiénistes amélioreront progressivement le quotidien des lycéens avec une ventilation des salles (système de baies opposées) pour « un enfant qui vit autant d'air que de nourriture »⁵⁷, selon les termes du ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, et la recommandation d'un éclairage naturel unilatéral venant de la gauche (pratique pour les élèves droitiers) qui signe la fin de la disposition périphérique des bancs et des élèves. Dans sa lettre d'instructions aux recteurs datée du 10 mai 1864, Victor Duruy précise que « le mobilier doit être simple et commode. Là où les classes manquent encore de tables pour écrire, il faut en établir, car il est fâcheux d'obliger les enfants à écrire sur leurs genoux, dans des positions forcées et gênantes qui peuvent nuire à leur développement physique »⁵⁸.

56 Le Cœur Marc, « La chaire et les gradins », in *Histoire de l'éducation*, n° 130 « Le cours magistral XIX^e-XX^e siècles », 2011, p. 85-109.

57 Duruy Victor, « Instructions aux recteurs sur la nourriture, l'habillement, la gymnastique, les récréations, l'hygiène, l'installation et l'appropriation des locaux dans les lycées », in *Bulletin administratif de l'Instruction publique*, n° 18, 1864, p. 350.

58 Duruy Victor, *ibid.*, p. 353.

TÉMOIGNAGE | APPRENDRE À CONNAÎTRE SON « GESTIONNAIRE »

 Pierre de Maulmont | Adjoint-gestionnaire du lycée Arago, Paris

Vous tenez le « hack » de votre classe mutuelle, ce geste unique par lequel l'innovation devient visible : installer un canapé fluo en salle 201, à la place de trois tables au premier rang. Vous avez coché toutes les cases précédentes : les élèves en sont le moteur, les collègues ne sont pas contre, la direction est complice. Il ne manque que l'intendance pour vous aider à passer à l'acte, mais là, vous vous heurtez à une porte fermée. Et vous ne savez pas comment ça fonctionne derrière.

On ne peut jamais prescrire la recette exacte pour qu'un projet réussisse. En revanche, on peut prédire avec précision ce qui peut le faire rater à coup sûr ! Je vous invite à parcourir ensemble le chemin de la négation heuristique de ce qu'il ne faut pas faire, afin de mieux comprendre comment fonctionne ce rouage de l'établissement.

« Bonjour Monsieur l'économiste / Madame l'intendante ! »

La première gaffe consiste à ne pas le désigner par son titre ; on dit aujourd'hui « adjoint-gestionnaire ». Cette dénomination officielle cherche à faire oublier les connotations négatives des titres précédents. Adjoint, parce qu'il est l'adjoint du chef d'établissement, au même titre que les proviseurs adjoints et principaux adjoints. Cette question d'étiquette a son importance, car parmi les membres de l'équipe de direction, l'adjoint-gestionnaire est celui qui souffre d'un manque de légitimité institutionnelle.

Les compétences de l'adjoint-gestionnaire peuvent être définies par une proposition négative : tout ce qui ne relève pas du champ pédagogique pur. Membre de droit de la plupart des conseils de l'établissement (conseil d'administration, conseil de discipline), il ne peut même pas coprésider un conseil de classe, et sa présence au conseil pédagogique est simplement tolérée. Cette négation recouvre un champ large : les finances, la gestion matérielle, la sécurité des personnes et des biens, la maintenance des bâtiments, la régularité juridique... Mais il est toujours exclu de ce qui fait la noblesse de l'institution, à savoir l'acte pédagogique et éducatif.

De surcroît, son domaine d'activité relève davantage de la matière que de l'esprit (la propreté des salles, le fonctionnement des équipements). Au total, l'organisation administrative instaure une séparation fonctionnelle qui hiérarchise inévitablement les missions et relègue l'intendance à des tâches secondaires, indirectes, de « back-office ». Lors de la cérémonie de fin d'année scolaire, rares sont ceux qui auront l'idée saugrenue d'associer cet adjoint et ses équipes à la qualité des résultats obtenus par les élèves aux examens.

Par conséquent, employez le bon terme, ça mettra toujours du baume sur des plaies jamais totalement cicatrisées.

« Je vous laisse vous débrouiller pour trouver les crédits ! »

Dans ces paroles, maintes fois entendues, l'adjoint-gestionnaire risque de détecter le manque de reconnaissance décrit précédemment, et cela pourrait générer également en lui un sentiment de grande solitude. Du fait de la taille réduite des services des EPLE, il se retrouve le seul à manier des techniques qui n'intéressent pas le reste de la communauté scolaire. Parfois, il aura développé une expertise dans un de ces domaines et fera des prouesses utiles au fonctionnement de l'établissement, mais qui resteront connues de lui seul, ce qui n'est pas sans alimenter la malaise de cette profession.

Par conséquent, même si les finances publiques vous ennuient, gardez à l'esprit qu'il y a du travail derrière cet aspect du projet et que l'adjoint-gestionnaire aura besoin d'en apprendre de vous tous les détails pour pouvoir trouver le chemin le plus approprié pour répondre à votre demande. Sachez aussi qu'en n'anticipant pas, vous risquez de le solliciter pour financer votre canapé à contretemps par rapport à un calendrier budgétaire étroit.

Le budget est voté pour l'année civile, et non scolaire. Le conseil d'administration (CA) l'adopte en novembre de l'année qui précède, il entre en vigueur un mois après la transmission aux autorités de contrôle (rectorat et collectivité territoriale de rattachement) et il devient caduc au 31 décembre de l'année qui suit.

En fait, le calendrier est un peu écourté. Début janvier, les services de l'intendance sont rarement disponibles, car accaparés par les opérations de basculement comptable et de réouverture des régies. Techniquement, les bons de commande peuvent être édités de manière anticipée dès le mois de décembre qui précède. Il est possible d'acheter, d'autant plus que les crédits sont disponibles en totalité puisque l'année budgétaire n'a même pas commencé, mais en restant indulgent avec des services occupés ailleurs.

À l'autre bout de la chaîne calendaire, en décembre, l'adjoint-gestionnaire va vouloir arrêter de dépenser sur les crédits de l'année budgétaire qui se termine. En effet, tout bon de commande émis tardivement risque de faire l'objet d'une « facture non parvenue » au moment où les comptes de l'année sont arrêtés. C'est une situation techniquement gérable – par le procédé de l'extourne – mais c'est plus compliqué, et cela génère parfois des incidents de procédure. Et si la commande est livrée après le premier janvier, la dépense devra être imputée sur le budget de l'année suivante. Retenez que, là encore, il est possible d'acheter, mais que c'est une période tendue. Beaucoup d'établissements arrêtent les commandes courantes fin novembre et ne traitent que les achats qui ne peuvent pas être reportés dans le temps. Si vous voulez que le canapé figure parmi ces dépenses urgentes, sachez qu'il va falloir argumenter.

CHAPITRE 3

Enseigner avec la classe mutuelle

La classe mutuelle est une façon de partir à la conquête de l'espace scolaire, de remodeler sa salle de classe et sa pédagogie. Ce concept est né en 2015 au lycée Dorian (Paris 11), lorsque je me suis rendu compte – mieux vaut tard que jamais – que ma façon de faire cours et les moyens mis à ma disposition pour y parvenir dataient du XIX^e siècle. Un enseignant de 1887 – date de la création de mon lycée – aurait pu, sans difficulté aucune, reprendre son service au lycée Dorian en ne changeant rien à ses habitudes. Rien n'aurait été nouveau ou disruptif pour lui : des tables et des chaises faisant face à un magistral tableau à craie, des élèves assis, immobiles et silencieux, prêts à recevoir la magistrale parole !

Une définition de la classe mutuelle

C'est une prise de conscience d'un certain immobilisme éducatif qui est à l'origine de la genèse de la classe mutuelle. Alors que les normes d'hygiène et de sécurité de nos salles de classe sont celles du XXI^e siècle – des commissions veillent au grain dans tous les établissements scolaires –, les normes d'aménagement pédagogique sont toujours celles du XIX^e siècle, édictées lorsque François Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, figea le système éducatif dans le modèle simultané en 1833 ! De cette prise de conscience s'est formalisé un défi, celui de réinvestir la salle de classe pédagogiquement, corporellement et socialement.

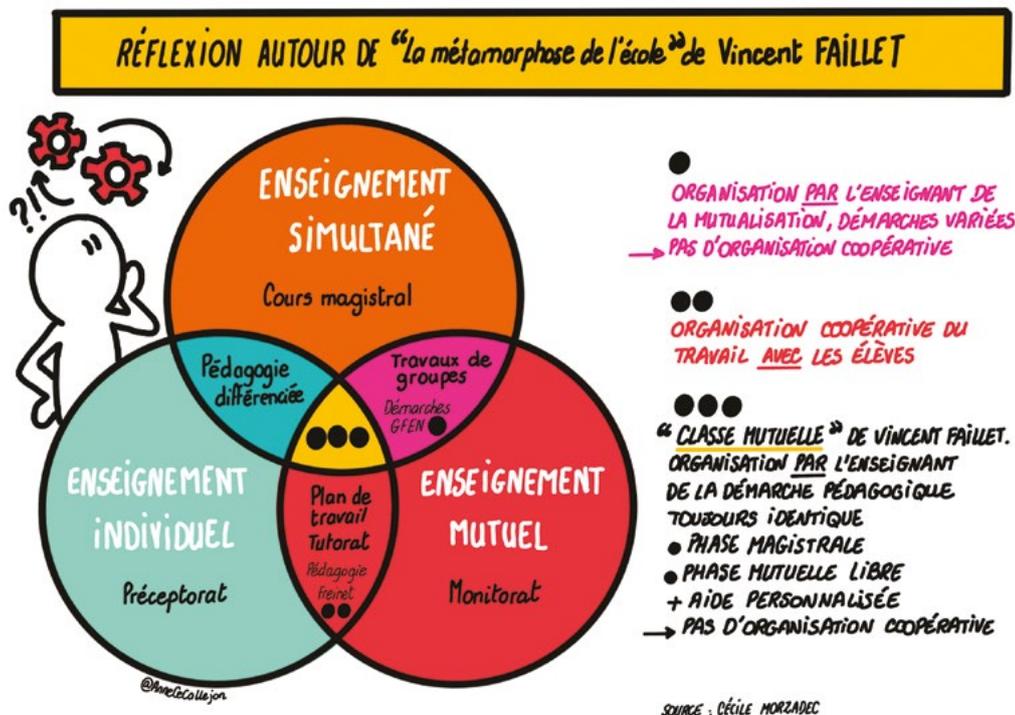
UN RÉINVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE

Une salle de classe, c'est un peu comme une salle de spectacle. Les meilleures places sont devant – aux premiers rangs – car vers le fond, les rangées de « dos » cachent progressivement la scène. Et d'ailleurs ceux qui ne goûtent pas le « spectacle » ne s'y trompent pas...

Les salles de classe sont historiquement polarisées vers le tableau du maître, et jadis même, une estrade et une chaire surélevées – sorte de panoptique éducatif – permettaient à ce dernier de voir et d'être vu. Ce modèle polarisé de la salle de classe est conçu pour l'enseignement simultané : un enseignant fait un même cours à des élèves qui, en ce qui nous concerne, sont du même âge, donc réputés du même niveau ! C'est l'enseignement magistral tel qu'il a traversé les siècles. L'histoire de l'éducation nous montre pourtant d'autres méthodes aux desseins fort différents, telle la méthode d'enseignement mutuel pratiquée au XIX^e siècle dans les écoles mutuelles. Dans une école mutuelle, la salle de classe n'est pas polarisée vers le maître, mais s'organise autour de points de fixation que sont les nombreux tableaux muraux qui servent aux moniteurs à faire pratiquer leurs pairs, moins avancés dans la matière concernée. Cette organisation spatiale est intéressante, je l'ai reproduite au lycée Dorian en investissant les murs de ma salle de classe avec des tableaux blancs effaçables à sec sur lesquels les élèves peuvent travailler et échanger. Toute surface devient dès lors un potentiel lieu d'interaction inscriptible, qu'il s'agisse des murs, des vitres des fenêtres, voire même des tables. Avec ce réinvestissement pédagogique de l'espace, la salle de classe est dépolarisée, le maître descend de l'estrade et l'élève va pouvoir bouger !

À la suite de la parution de mon livre *La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe*, Cécile Morzadec, une collègue très investie en pédagogie Freinet et dans le mouvement de l'Éducation nouvelle, a proposé un diagramme de Venn qui positionne la classe mutuelle dans les courants de l'enseignement individuel, simultané et mutuel. Un beau cadeau tant j'avais cherché, en vain, un tel diagramme synthétique ! Je le reproduis avec son aimable autorisation dans ce livre.

La classe mutuelle aux confins des enseignements individuel, simultané et mutuel.



Ce diagramme illustre la classe mutuelle dans sa conception initiale : une démarche s'articulant autour des trois temps forts pédagogiques que sont l'enseignement simultané, mutuel et individuel – une méthode qui réconcilie les trois frères ennemis de la pédagogie. Ce cadre méthodologique est aujourd'hui dépassé, car ce qui n'était que ma façon de faire a été repris, amendé et amélioré par d'autres. Et si je devais aujourd'hui définir la classe mutuelle, je ne le ferais pas au travers de cette démarche qui pourrait paraître dogmatique, mais plutôt en mettant en exergue le triple réinvestissement pédagogique, corporel et social de l'espace scolaire. Une définition plus souple qui pourrait être celle-ci :

CLASSE MUTUELLE : salle de classe dépolarisée et flexible par nature, comportant de nombreuses zones d'interaction qui invitent à la libre circulation des élèves et au travail en groupes dans un objectif d'apprentissage entre pairs.

Des activités pour la classe mutuelle

Les activités collaboratives et coopératives abordées dans la partie « Remodeler sa pédagogie » sont bien sûr exploitables par un enseignant qui voudrait explorer le travail en classe mutuelle. Pour aller plus loin, ce chapitre propose des exemples d'activités élaborées spécifiquement par des enseignants qui pratiquent la classe mutuelle. La première fiche expose la démarche que j'utilise fréquemment.

ACTIVITÉ

Un exemple de démarche pédagogique en classe mutuelle

✎ Confirmé | ⌚ 90 minutes | 👤 Toute la classe

MOTS - CLÉS

préceptorat monitorat collaboration coopération libre circulation tutorat entre pairs
échanges entre pairs enseignement magistral

PRINCIPE

Cette démarche consiste à articuler une séance de cours autour de trois séquences faisant intervenir de l'enseignement simultané, mutuel et individuel.

ORGANISATION

Des tableaux sont disposés dans la salle de classe et les tables sont agencées en îlots.

TEMPS 1 : SÉQUENCE CONCEPTUELLE | ⌚ 20 minutes

Cette première séquence consiste pour les élèves en une phase de prise d'informations : l'enseignant leur distribue un support de cours photocopié qu'il lit et commente, et qu'il complète éventuellement par des démonstrations sur les tableaux de la salle de classe. Cette dernière n'étant plus polarisée, cette séquence se déroule non plus devant la classe en mode frontal, mais au sein même du groupe-classe. C'est une séquence d'enseignement simultané explicite, durant laquelle les élèves peuvent intervenir pour poser des questions. Une phase de concentration solitaire indispensable. L'immobilité, l'écoute et le silence sont de mise pendant cette séquence conceptuelle.

TEMPS 2 : SÉQUENCE MUTUELLE | ⌚ 50 minutes

La séquence mutuelle peut offrir un certain degré de liberté aux élèves : liberté de mouvement, liberté de parole, liberté d'organisation, liberté de choix par rapport aux activités. Liberté aussi pour l'élève qui peut choisir de rester assis, immobile, seul et silencieux. Cette séquence mutuelle exige un véritable lâcher-prise pour l'enseignant aussi, et il convient d'explorer ce nouveau domaine très progressivement. À chacun de se positionner par rapport à ses limites...

Deux cas de figure peuvent se présenter, qui dépendent du degré de compréhension des élèves :

1. Les élèves qui ont compris le cours peuvent passer aux exercices proposés, voire en choisir d'autres (ils peuvent vouloir faire un autre exercice du livre, produire un résumé du cours, un schéma bilan, une carte mentale...). Ces activités peuvent se réaliser en groupe autour des tables ou en groupe devant un tableau. Certains élèves peuvent également vouloir travailler seuls, durant tout ou partie de la séance.
2. Les élèves dont la compréhension du cours est fragile peuvent être demandeurs d'explications supplémentaires. Ils se réunissent alors souvent en groupe autour des tables et s'entraident sur différents points de cours. Je les accompagne souvent. Dès lors qu'un élève a compris la notion qui lui posait problème, il passe aux activités; inversement, il n'est pas rare que des élèves trop optimistes quant à leur compréhension initiale rejoignent rapidement le groupe, dès lors qu'ils se rendent compte qu'ils ne sont pas au niveau de leurs camarades pour la résolution des exercices.